

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAVIGNY

Numéro SIRET : **21740260100017**

POSTE COMPTABLE : **CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE**

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : **Budget Principal**

ANNEE 2013

Code INSEE 74260	COMMUNE DE SAVIGNY Budget Principal	CA 2013
----------------------------	---	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	743
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	40
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Communauté de Communes du Genevois	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	643,97	0,00
2	Produits des impositions directes / population	301,44	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 048,11	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	1 168,35	0,00
5	Encours de la dette / population	0,00	0,00
6	DGF / population	140,91	0,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	28,38%	0,00%
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2)(4)	0,00	0,00
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	64,26%	0,00%
10	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	111,47%	0,00%
11	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA	2013
--	----	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 478 467,09	G 778 742,93
	Section d'investissement	B 1 004 447,44	H 1 017 928,36
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2012	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit) 238 196,64	I (si excédent) 238 196,64
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit) 79 651,48	J (si excédent) 79 651,48
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		1 562 566,01 = A+B+C+D	2 034 867,93 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2014 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2014	= E+F 0,00	= K+L 0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 478 467,09	= G+I+K 1 016 939,57
	Section d'investissement	= B+D+F 1 084 098,92	= H+J+L 1 017 928,36
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 1 562 566,01	= G+H+I+J+K+L 2 034 867,93

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA 2013
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	112 377,64	106 983,22	0,00	0,00	5 394,42
012	Charges de personnel	135 865,00	135 787,56	0,00	0,00	77,44
014	Atténuations de produits	50 000,00	49 969,00	0,00	0,00	31,00
65	Autres charges gestion courante	177 362,10	166 644,45	0,00	0,00	10 717,65
656	Frais de fonct. des grpes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		475 604,74	459 384,23	0,00	0,00	16 220,51
66	Charges financières	19 082,90	19 082,86	0,00	0,00	0,04
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		494 687,64	478 467,09	0,00	0,00	16 220,55
023	Virement à la sect° d'investis. (2)	385 000,00				
042	Opérations d'ordre entre section (2)	0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		385 000,00	0,00			385 000,00
TOTAL		879 687,64	478 467,09	0,00	0,00	401 220,55
Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2012		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	6 950,00	9 922,20	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	7 920,00	8 679,23	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	253 108,00	304 237,38	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	360 213,00	443 394,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	13 300,00	12 510,12	0,00	0,00	789,88
Total des recettes de gestion courante		641 491,00	778 742,93	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		641 491,00	778 742,93	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (2)	0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		641 491,00	778 742,93	0,00	0,00	0,00
Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2012		(3) 238 196,64				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 184 724,52	868 085,00	0,00	316 639,52
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 184 724,52	868 085,00	0,00	316 639,52
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	24 072,00	21 923,24	0,00	2 148,76
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	113 004,00	113 004,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00			
Total des dépenses financières		137 076,00	134 927,24	0,00	2 148,76
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 321 800,52	1 003 012,24	0,00	318 788,28
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	1 435,20	1 435,20		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 435,20	1 435,20		0,00
TOTAL		1 323 235,72	1 004 447,44	0,00	318 788,28
Pour information		(3)			
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2012		79 651,48			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 430,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	300 000,00	300 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		300 000,00	301 430,00	0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	31 000,00	35 411,16	0,00	0,00
1068	Dotations Fonds divers Réserves (7)	679 652,00	679 652,00	0,00	0,00
138	Subventions d'investissement	5 800,00	0,00	0,00	5 800,00
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	0,00			
Total des recettes financières		716 452,00	715 063,16	0,00	1 388,84
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 016 452,00	1 016 493,16	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonct. (1)	385 000,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	1 435,20	1 435,20		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		386 435,20	1 435,20		385 000,00
TOTAL		1 402 887,20	1 017 928,36	0,00	384 958,84
Pour information		(3)			
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2012		0,00			

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA 2013
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA 2013
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	106 983,22		106 983,22
012	Charges de personnel	135 787,56		135 787,56
014	Atténuations de produits	49 969,00		49 969,00
65	Autres charges gestion courante	166 644,45		166 644,45
656	Frais de fonct. des grpes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	19 082,86	0,00	19 082,86
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		478 467,09	0,00	478 467,09
Pour information				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2012				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	21 923,24	0,00	21 923,24
18	Compte de liaison	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	868 085,00	1 435,20	869 520,20
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	113 004,00	0,00	113 004,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		1 003 012,24	1 435,20	1 004 447,44
Pour information				
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2012				79 651,48

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA 2013
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	9 922,20		9 922,20
70	Produits des services	8 679,23		8 679,23
73	Impôts et taxes	304 237,38		304 237,38
74	Dotations et participations	443 394,00		443 394,00
75	Autres produits gestion courante	12 510,12		12 510,12
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		778 742,93	0,00	778 742,93
Pour information				238 196,64
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2012				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	35 411,16	0,00	35 411,16
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	679 652,00		679 652,00
13	Subventions d'investissement	1 430,00	0,00	1 430,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	300 000,00	0,00	300 000,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	1 435,20	1 435,20
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		1 016 493,16	1 435,20	1 017 928,36
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2012				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	112 377,64	106 983,22	0,00	0,00	5 394,42
60612	Energie-électricité	26 500,00	20 764,92	0,00	0,00	5 735,08
60621	Combustibles	0,00	3 215,21	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	3 500,00	969,91	0,00	0,00	2 530,09
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00	663,74	0,00	0,00	336,26
60632	F. de petit équipement	3 000,00	3 870,05	0,00	0,00	0,00
60633	F. de voirie	5 000,00	11 896,24	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	150,00	151,92	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	1 500,00	630,86	0,00	0,00	869,14
6065	Livres,disques,cassettes	1 500,00	1 348,13	0,00	0,00	151,87
61522	Entretien de bâtiments	5 000,00	3 582,90	0,00	0,00	1 417,10
61523	Entretien de voies et reseaux	15 000,00	10 497,93	0,00	0,00	4 502,07
61524	Entretien de bois et forêts	2 000,00	2 086,30	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	6 000,00	5 093,45	0,00	0,00	906,55
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	2 071,82	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	3 500,00	4 260,74	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	6 300,00	6 276,90	0,00	0,00	23,10
6182	Doc. générale et Technique	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6188	Autres frais divers	3 977,64	3 598,35	0,00	0,00	379,29
6225	Indemn. comptable,régisseur	500,00	210,30	0,00	0,00	289,70
6226	Honoraires	8 500,00	8 407,12	0,00	0,00	92,88
6228	Divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	5 000,00	5 627,44	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	6 000,00	5 136,00	0,00	0,00	864,00
6251	Voyages et déplacements	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
6261	Frais d'affranchissement	800,00	992,83	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunication	3 000,00	3 276,16	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimil	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	1 800,00	1 854,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel	135 865,00	135 787,56	0,00	0,00	77,44
6218	Autre personnel extérieur	2 880,00	2 540,76	0,00	0,00	339,24
6332	Cotisations au FNAL	80,00	75,84	0,00	0,00	4,16
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	1 300,00	1 635,79	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts & taxes	0,00	214,84	0,00	0,00	0,00
6411	Personnel titulaire	70 000,00	67 105,56	0,00	0,00	2 894,44
6413	Personnel non titulaire	20 800,00	23 855,26	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	13 000,00	15 940,59	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations caisses retraite	21 500,00	15 878,13	0,00	0,00	5 621,87
6454	Cotisations ASSEDIC	600,00	1 531,86	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	3 700,00	5 797,53	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	625,00	624,00	0,00	0,00	1,00
6458	Cotisations autres organismes	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6475	Médecine du travail	280,00	16,08	0,00	0,00	263,92
6478	Autres charges sociales	700,00	571,32	0,00	0,00	128,68
014	Atténuations de produits	50 000,00	49 969,00	0,00	0,00	31,00
73923	Reversements sur FNGIR	47 500,00	47 046,00	0,00	0,00	454,00
73925	Fonds péréquat° recettes fiscal	2 500,00	2 923,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	177 362,10	166 644,45	0,00	0,00	10 717,65
6531	Indemnités élus	26 500,00	26 358,75	0,00	0,00	141,25
6533	Cotisations retraite élus	950,00	1 092,34	0,00	0,00	0,00
6554	Contribution organ.regroup.	131 415,10	125 048,26	0,00	0,00	6 366,84
65736	Etablist. et services rattachés	6 500,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	11 997,00	14 145,10	0,00	0,00	0,00
656	Frais de fonct. des grpes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		475 604,74	459 384,23	0,00	0,00	16 220,51
66	Charges financières (b)	19 082,90	19 082,86	0,00	0,00	0,04
66111	Intérêts réglés à l'échéance	18 688,00	18 687,96	0,00	0,00	0,04
6618	Intérêts des autres dettes	394,90	394,90	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (d)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		494 687,64	478 467,09	0,00	0,00	16 220,55
023	Virement à la sect° d'investis.	385 000,00	0,00			
042	Opérations d'ordre entre section (4)(5)(6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		385 000,00	0,00			385 000,00
043	Op. ordre intérieur de section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		385 000,00	0,00			385 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		879 687,64	478 467,09	0,00	0,00	401 220,55
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2012		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2012	0,00
= Différence ICNE 2013 - ICNE 2012	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	6 950,00	9 922,20	0,00	0,00	0,00
6419	Remb. rémunérations de personnel	4 700,00	8 013,20	0,00	0,00	0,00
6459	Remb. sur charges de Sécu.	2 100,00	1 755,11	0,00	0,00	344,89
6479	Remb. autres charges sociales	150,00	153,89	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	7 920,00	8 679,23	0,00	0,00	0,00
7022	Coupes de bois	7 000,00	8 196,23	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions dans les cimetières	160,00	160,00	0,00	0,00	0,00
70323	Redev occup domaine public	600,00	160,00	0,00	0,00	440,00
70611	Redevance ordures ménagères	160,00	163,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	253 108,00	304 237,38	0,00	0,00	0,00
7311	Contributions directes	218 108,00	166 937,00	0,00	0,00	51 171,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	0,00	56 156,00	0,00	0,00	0,00
73112	C.V.A.E.	0,00	875,00	0,00	0,00	0,00
7351	Taxe sur l'électricité	15 000,00	16 861,73	0,00	0,00	0,00
7381	Taxe add. droits de mutation	20 000,00	63 407,65	0,00	0,00	0,00
7388	Autres taxes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	360 213,00	443 394,00	0,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	91 688,00	91 688,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dot Solidarité rurale	10 000,00	13 008,00	0,00	0,00	0,00
742	Dotations aux élus locaux	0,00	2 797,00	0,00	0,00	0,00
74831	Dotat° et compensat° TP	185,00	185,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat/compens. taxe fonc.	3 804,00	3 804,00	0,00	0,00	0,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	4 536,00	4 536,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attribut° et participat°	250 000,00	327 376,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	13 300,00	12 510,12	0,00	0,00	789,88
752	Revenus des immeubles	13 300,00	12 510,12	0,00	0,00	789,88
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		641 491,00	778 742,93	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (2)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		641 491,00	778 742,93	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (3)(4)(5)	0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		641 491,00	778 742,93	0,00	0,00	0,00
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2012		238 196,64				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2012	0,00
= Différence ICNE 2013 - ICNE 2012	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	1 184 724,52	868 085,00	0,00	316 639,52
2111	Terrains nus	0,00	645,54	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	1 060 000,00	763 737,96	0,00	296 262,04
21318	Autres bâtiments publics	5 000,00	10 045,78	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	95 724,52	65 972,16	0,00	29 752,36
21534	Réseaux d'électrification	2 000,00	7 440,36	0,00	0,00
21568	Autre matériel et outillage	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
2157	Matériel de voirie	0,00	622,96	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage	2 000,00	3 707,96	0,00	0,00
2158	Autres matériels & outillage	1 000,00	206,43	0,00	793,57
2183	Matériel de bureau et info.	5 000,00	12 816,31	0,00	0,00
2184	Mobilier	12 000,00	2 889,54	0,00	9 110,46
22	Immos reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 184 724,52	868 085,00	0,00	316 639,52
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	24 072,00	21 923,24	0,00	2 148,76
1641	Emprunts en euros	20 344,00	5 904,31	0,00	14 439,69
16411	16411	0,00	14 439,37	0,00	0,00
16875	Dettes envers group.de CL	3 728,00	1 579,56	0,00	2 148,44
18	Compte de liaison	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	113 004,00	113 004,00	0,00	0,00
27638	Autres établissements publics	113 004,00	113 004,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00			
Total des dépenses financières		137 076,00	134 927,24	0,00	2 148,76
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 321 800,52	1 003 012,24	0,00	318 788,28
040	Opérations d'ordre entre section (4)		0,00		
041	Opérations patrimoniales (7)	1 435,20	1 435,20		0,00
2138	Autres constructions	1 435,20	1 435,20		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 435,20	1 435,20		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 323 235,72	1 004 447,44	0,00	318 788,28
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2012		79 651,48			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 430,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police	0,00	1 430,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	300 000,00	300 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	300 000,00	300 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		300 000,00	301 430,00	0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	710 652,00	715 063,16	0,00	0,00
10222	FCTVA	22 000,00	22 930,00	0,00	0,00
10223	TLE	9 000,00	12 481,16	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement	679 652,00	679 652,00	0,00	0,00
138	Subventions d'investissement	5 800,00	0,00	0,00	5 800,00
1383	Départements	5 800,00	0,00	0,00	5 800,00
18	Compte de liaison	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	0,00			
Total des recettes financières		716 452,00	715 063,16	0,00	1 388,84
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 016 452,00	1 016 493,16	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonct.	385 000,00			
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		385 000,00	0,00		385 000,00
041	Opérations patrimoniales (5)	1 435,20	1 435,20		0,00
2031	Frais d'études	1 435,20	1 435,20		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		386 435,20	1 435,20		385 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 402 887,20	1 017 928,36	0,00	384 958,84
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2012		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA 2013
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA 2013
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.2

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA	2013
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A2.4

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					525 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					100 000,00									
5003879	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES				100 000,00	F		4,57	0		T	P	O	A-1
16411 16411 (total)					425 000,00									
002879501	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE				425 000,00	F		4,99	0		M	P	O	A-1
Total général					525 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA	2013
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A2.4

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2013											
	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 31/12/2013	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuités de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/2013 (6)		Capital	Charges d'intérêt (8)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				369 073,08						20 343,68	18 687,96	0,00
1641 Emprunts en euros (total)				69 439,25						5 904,31	3 342,97	0,00
5003879	N			69 439,25	8,00	F		4,65		5 904,31	3 342,97	0,00
16411 16411 (total)				299 633,83						14 439,37	15 344,99	0,00
002879501	N			299 633,83	13,00	F		4,99		14 439,37	15 344,99	0,00
Total général				369 073,08						20 343,68	18 687,96	0,00

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA	2013
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2013	C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1			1	0	1
Attaché Territorial	A	1			1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		1	0	1	1	0	1
Adjoint technique 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		2	0	1	2	0	2

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA	2013
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2013	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2013	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)						
Adjoint administratif	C				3-3-4	
Agent occupant un emploi non permanent (7)						
Adjoint technique	C				3-a	
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE
OU L'ETABLISSEMENT

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SI COMPLEXE SPORTIF		Sans fiscalité propre	9 133,97
SI D'AMENAGEMENT DU VUACHE		Sans fiscalité propre	3 665,00
SI DE PROTECTION ET CONSERVATION DU VUACHE		Sans fiscalité propre	1 557,00
SIVU ACCUEIL DE L'ENFANCE		Sans fiscalité propre	17 524,19
SIVU DES ECOLES DE JONZIER-SAVIGNY		Sans fiscalité propre	92 646,00
Autres organismes de regroupement			
AMICALE DES SAVIGNY DE FRANCE			266,80
SYANE			265,30

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA 2013
--	---------

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2012 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2012 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2012 (%)
Taxe d'habitation	1 232 003,00	0,000	10,970	0,000	135 150,73	0,000
Taxe foncière sur les propriétés bâties	693 937,00	0,000	10,520	0,000	73 002,17	0,000
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	28 200,00	0,000	35,110	0,000	9 901,02	0,000
Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,000	17,790	0,000	0,00	0,000
TOTAL	1 954 140,00	0,000			218 053,92	0,000

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA	2013
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Le Maire,
A SAVIGNY, le 12/03/2014
Le Le Maire,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
A Savigny, le 12/03/2014

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de membres présents :
 Nombre de suffrages exprimés :
 VOTES : Pour :
 Contre :
 Abstention :
 Date de convocation : 04/03/2014

Certifié exécutoire par le Le Maire, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le, et de la publication le

A, le

SOMMAIRE

I - Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser

p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.16 B3 - Détail des chapitres d'opération d'équipement

IV – ANNEXES

Jointes

Sans Objet

A - Eléments du bilan

A2.1 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

p.17 A2.2 - Etat de la dette - Autres dettes

A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

p.18 A2.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

A2.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

A2.6 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A2.7 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A2.8 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A2.9 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.

A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)

A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)

A10.3 - Opérations liées aux cessions

A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)

A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)

A11 - Etat des travaux en régie

A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

p.20 C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Actions de formation des élus

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

p.22 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

C3.6 - Identification des flux croisés

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures

p.23 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

p.24 D2 - Arrêté et signatures

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)